



REVUE DE PRESSE
SUD OUEST ET CHARENTE LIBRE
DU 25 NOVEMBRE 2014

Un réseau contre le tabou des violences conjugales

SOCIAL Un ciné-débat est organisé vendredi aux Récollets

DIDIER FAUCARD
d.faucard@sudouest.fr

L'Organisation des nations unies (ONU) a déclaré le 25 novembre « Journée internationale pour l'élimination des violences faites aux femmes ». Dans cet esprit, le Réseau de prévention et de lutte contre les violences au sein du couple du territoire Ouest-Charente, organise vendredi un ciné-débat sur ce thème.

Un réseau né à l'initiative de Nathalie Ugonnec, chargée de mission aux droits des femmes et à l'égalité entre les femmes et les hommes en Charente, « qui a demandé à Stéphanie Moreau, la responsable du Centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF), de mettre en relation des réseaux locaux sur quatre territoires, dont Ouest-Charente », rappelle Aurélie Balardelle, animatrice du point info familles (Info 16) de Cognac, qui fait partie de la vingtaine de structures et professionnels qui constituent le réseau.

Cinq familles hébergées

L'idée est d'être ainsi plus cohérent et plus efficient : « Il n'y a pas de hiérarchie dans cette organisation. L'un des points positifs de ce réseau est d'avoir appris à nous connaître à et travailler ensemble, à pouvoir mieux répondre aux demandes », indiquent Aurélie Balardelle et Corinne Charpentier, en charge du centre d'accueil Suzanne-Noël, qui dépend de l'Association sociale éducative de la région de Cognac (Aserc).

« À Info 16, nous assurons un accueil anonyme et sans rendez-vous aux victimes de violences », précise Aurélie Balardelle. Tout comme ce lieu dédié qu'est donc le centre Suzanne-Noël, « mis en place en partenariat avec le club des Soroptimists », précise François Doury, le



Le Cognaçais s'est doté d'un dispositif pour combattre les violences conjugales.

PHOTO D'ILLUSTRATION DAVID LE DÉODIC

directeur de l'Aserc. Un lieu d'écoute qui tient des permanences le lundi matin et le jeudi après-midi, rue de Segonzac, « mais il est bien évident que nous pouvons nous adapter aux demandes », assure Corinne Charpentier.

Cet accueil est complété par deux hébergements d'urgences en centre-ville pour des femmes victimes qui décident de quitter le domicile conjugal. Des lieux tenus secrets, « car les auteurs de violence recherchent toujours les victimes », affirme François Doury. « Mais, du fait du réseau, on est rapidement prévenus dans ce cas-là », complète Corinne Charpentier.

Depuis le début de l'année, ces hébergements ont vu passer cinq familles, « une femme seule et quatre avec des enfants ». Un refuge, « le temps de se reconstruire », souligne Corinne Charpentier, pour une durée prévue normalement pour trois mois, « plus le quart d'heure charentais », sourit François Doury.

Sur ces cinq passages, deux ont rejoint le domicile conjugal. « C'est difficile, mais on ne peut pas porter

SOIRÉE SOROPTIMIST

Les clubs Soroptimists d'Angoulême et de Cognac se mobilisent, eux aussi, sur cette question de la violence faite aux femmes. Ce soir, au cinéma Galaxy (20 heures), ils organisent une séance de cinéma-forum au profit de l'Aserc, afin de l'aider à financer le fonctionnement du centre d'accueil Suzanne-Noël pour les femmes victimes de

violences conjugales. La soirée débutera par la projection du film « Philomena ». Par la suite, les professionnels impliqués dans la prévention et la lutte contre ces violences répondront aux questions. Participation : 12 euros. Réservations au 06 63 49 45 10 ou 06 15 28 61 16 ou cognac@soroptimist.fr.

de jugement. Il faut souvent quatre ou cinq tentatives avant le départ définitif », observe Corinne Charpentier. Laquelle voit également six personnes, « dont des hommes », qui viennent régulièrement dans sa permanence. « C'est un travail au long cours. Il faut les aider à mettre des mots sur les maux », « C'est toujours la relation dominant-dominé », résume François Doury.

Le rendez-vous proposé vendredi est un bon moyen d'alerter et d'informer sur cette question et que le sujet ne soit plus tabou, « en

France, une femme succombe à ces violences toutes les trois heures », rappelle François Doury. Même si le Cognaçais n'est pas un territoire plus propice que d'autres, « de la même façon, il n'y a pas de typologie sociale, le phénomène touche tout le monde », note Corinne Charpentier.

(1) À partir de 13 h 45, vendredi, salle Fragonard du couvent des Récollets. Projection du film « Arrêtez-moi », suivie d'un débat où seront présents les acteurs du réseau.

■ Jérôme Trapeaux,

le directeur du centre hospitalier intercommunal du pays de Cognac, ouvre les portes de l'établissement à tous les usagers d'aujourd'hui à jeudi dans le cadre de la semaine de la sécurité des patients, de 14 heures à 16h30. Des stands et des ateliers animés par des professionnels et par les représentants des usagers de l'hôpital attendent le public sur le thème de «la coordination des professionnels de santé pour la sécurité des patients». Conciliation médicamenteuse, continuité des soins, indetovigilance sont parmi les problématiques qui seront traitées. Des visites de la pharmacie sont également au programme demain sur inscriptions préalables au 06 27 57 68 71.

GrandCognac: «Trois aires de covoiturage dès 2015»

■ GrandCognac planche sur la réalisation de trois aires de covoiturage
 ■ Le projet «peut déboucher dès 2015»
 ■ Un chantier lancé pour répondre à une demande croissante.



Les adeptes du covoiturage ont repéré plusieurs sites de stationnement gratuit à Cognac. Aux abords du stade d'athlétisme par exemple, les voitures ventouses sont nombreuses.

Photo J. K.

Stéphane URBAJTEL
urbajtel@charentelibre.fr

«*Il est temps que ça bouge!*» Christel Gombaud, vice-présidente de GrandCognac en charge des transports, l'affirme: les élus de la

collectivité ont enfin décidé de passer la vitesse supérieure pour répondre au phénomène du covoiturage. Quelques semaines après le coup de gueule de Cognacais virés du parking privé de Leader Price qu'ils ont longtemps utilisé comme point de ralliement pour faire auto

commune (CL du 18 juillet et voir ci-dessous), un comité de pilotage de la communauté de communes planche en ce moment sur le sujet «de façon sérieuse», dit l'élue. L'instance a déterminé les secteurs stratégiques où il serait utile de positionner des aires de stationnement. «Dans l'idéal, il faut trois aires à la sortie de Cognac: une du côté de rond-point de la Trache pour les gens qui se rendent à Angoulême, une sur l'axe en direction de Saintes, la dernière sur la route de Barbezieux», détaille Christel Gombaud. Ce dossier, affirme-t-elle, peut aboutir vite: «Dès 2015, on peut être prêt. Il faut y aller tout de suite parce qu'il y a une vraie demande.»

Soutiens financiers?

L'un des éléments clés pour avancer, c'est le coût du chantier. «Nous sommes en train de le faire chiffrer», poursuit l'élue de Châteaubernard, persuadée que la mise en place des aires convaincra d'autres Cognacais de faire voiture commune. «Je suis certaine que des salariés qui n'ont jamais pensé au covoiturage y viendront quand ils sauront que des aires sont à leur disposition.» Pour implanter ces

parkings gratuits et non surveillés, reste à régler la question du foncier: GrandCognac devra acheter des terrains pour les aménager. Motivée, la collectivité veut bien jouer les pilotes de ce chantier, mais à condition que d'autres acceptent de mettre de l'essence. «La mise en place des aires, c'est une compétence départementale et régionale», rappelle Christel Gombaud. Le conseil général a annoncé il y a un mois qu'il apportera son soutien financier: il s'est engagé à créer 30 aires d'ici 2020 et à financer 15% de chacun des chantiers. Michel Gourinchas, président de GrandCognac, glisse aussi, avec un brin de malice, qu'il n'est «pas interdit» aux entreprises dont les salariés cognacais sont concernés de mettre la main au porte-monnaie. Il vise en particulier Schneider, rappelant que si autant de salariés de cette société se sont mis au transport alternatif, c'est contraints et forcés. Depuis la fermeture du site de Merpins, ils sont obligés d'aller travailler à L'Isle-d'Espagnac. «Il paraît que Schneider veut me voir pour parler covoiturage. Avec plaisir. En particulier pour savoir à quelle hauteur ils sont prêts à participer au financement des aires», ironise-t-il.

Parking d'Intermarché: les adeptes priés d'aller se garer ailleurs

Ils sont plusieurs dizaines à faire voiture commune dans le Cognacais pour se rendre au travail. Employés, entre autres, chez Schneider à L'Isle-d'Espagnac, chez Martell à Rouillac ou stagiaires de l'Association pour la formation professionnelle des adultes (Afp). Tôt le matin, ils se retrouvent sur une aire de stationnement gratuite, choisie parce qu'elle se trouve sur l'axe de leur parcours. Ils font leur trajet dans un seul véhicule et laissent les autres sur place toute la journée. L'intérêt est économique et écologique. Mais en l'absence d'aire de covoiturage «officielle» à Cognac, les adeptes ont pris l'habitude de squatter des places dans les parkings de grandes surfaces. En particulier près

du Leader Price. Jusqu'à ce que la direction du magasin ne les vires en juillet en plantant des panneaux d'interdiction. De manière plus courtoise, la direction d'Intermarché, à Saint-Jacques, vient de demander la même chose. «Je suis sensible à leur démarche, mais en fonction de la fréquentation du magasin, nous ne pouvons pas nous permettre d'avoir des véhicules sur nos places toute la journée», justifie Daniel Travini, le patron. C'est compliqué aussi parce le parking ne peut pas être nettoyé par les balayuses quand il y a des voitures ventouses. Compliqué enfin de les accepter quand nous demandons à nos propres collaborateurs de se garer derrière le magasin.»

Future région : vous êtes partants

La France comptera 13 régions métropolitaines à partir de janvier 2016, au lieu des 22 actuelles. Validée en deuxième lecture à l'Assemblée nationale après un débat électrique, cette nouvelle carte devrait être approuvée aujourd'hui, lors d'un vote solennel des députés. Voilà pour l'arène parlementaire. Mais qu'en pensent les habitants des trois régions vouées à fusionner dans le Grand Sud-Ouest, à savoir l'Aquitaine, le Limousin et Poitou-Charentes ? Pour mesurer la perception de cette réforme par la population, l'Ifop a réalisé un sondage auprès d'un échantillon de 1 500 personnes, pour les journaux « Sud Ouest », « Le Populaire du Centre », et « La Montagne ». D'où il ressort, à grands traits, que les habitants sont dans leur majorité favorables à cette nouvelle donne régionale, sans en attendre d'améliorations concrètes. « Les gens ont conscience qu'il ne suffit pas de fusionner pour régler les problèmes », résume Gérard Vandembroucke, président (PS) de la Région Limousin.

Une adhésion sans illusions

On sent, dans ce sondage, une adhésion sans illusion : 53 % des personnes sondées pensent que cette nouvelle carte ne se traduira pas par une réduction des coûts de fonctionnement des collectivités, 58 % prédisent même une hausse de la fiscalité locale. « C'est un signe de la méconnaissance des compétences des uns et des autres, car la Région n'a que peu de leviers en matière de fiscalité, sinon la carte grise... », relevait hier soir Alain Rousset, président de la Région Aquitaine. Sur le terrain économique, une courte majorité de sondés, 51 %, considère cette fusion comme un atout pour le développement et les entreprises. Le dynamisme économique est pourtant l'un des objectifs premiers des nouvelles « macrorégions européennes ». « La conviction que cette réforme est une bonne chose au plan économique n'est pas encore assez partagée, regrette Jean-François Macaire, président (PS) de la Région Poitou-Charentes. Nous devons proposer un vrai projet pour prouver par l'action que cette fusion va nous rendre plus forts. »

Pense-t-on la même chose de cette réforme selon qu'on soit aquitain, limousin, picto-charentais ? Réponse du sondage de l'Ifop : peu ou prou, oui. Il n'y a pas, selon la région d'habitation des sondés, de variations importantes, même si les habitants du Limousin et du Poitou-Charentes manifestent un peu plus d'appétence

pour la fusion (60 et 59 %) que leurs homologues d'Aquitaine (55 %). En marge de ces grandes tendances, on pourra noter que très peu de sondés « ne se prononcent pas » (2 %) : chacun paraît avoir un avis sur la question, se sentir concerné.

Enfin, interrogés sur la Région qui bénéficierait le plus de ce redécoupage, les sondés estiment souvent qu'il s'agit de l'Aquitaine, en particulier les sondés limousins. Comme si cette fusion avait, symboliquement, quelque chose d'une consécration pour l'Aquitaine et sa métropole, Bordeaux, appelée à devenir la capitale de la future région, sans que, d'ailleurs, cela ne suscite de débats, tandis que Toulouse et Montpellier se disputent le titre de chef-lieu de l'entité Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées.

Votre avis sur la fusion de vos régions

L'Assemblée nationale vient d'adopter une loi prévoyant la création d'une grande région regroupant l'Aquitaine, le Limousin et le Poitou-Charentes. Personnellement, y êtes-vous très, plutôt, plutôt pas ou pas du tout favorable ?

- Très favorable
- Plutôt favorable
- Plutôt pas favorable
- Pas du tout favorable
- Ne se prononcent pas

D'après vous, quelle région va le plus bénéficier de la création d'une grande région regroupant l'Aquitaine, le Limousin et le Poitou-Charentes ?

- L'Aquitaine
- Le Limousin
- Le Poitou-Charentes
- Autant les unes que les autres
- Aucune d'entre elles

D'après vous, la création d'une grande région regroupant l'Aquitaine, le Limousin et le Poitou-Charentes va-t-elle se traduire par... ?

Une hausse de la fiscalité locale

Un développement économique plus important de votre région

Un renforcement des moyens publics consacrés au développement économique de votre région

Une réduction des coûts de fonctionnement des collectivités locales

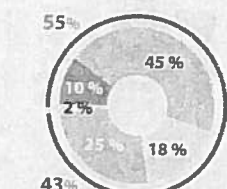
Ensemble des habitants de la Grande région



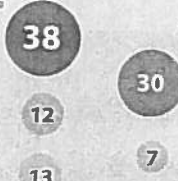
En %



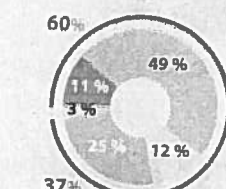
Habitants d'Aquitaine



En %



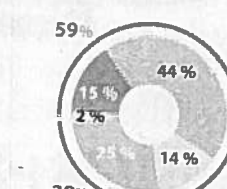
Habitants du Limousin



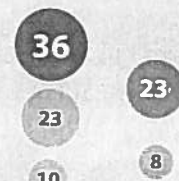
En %



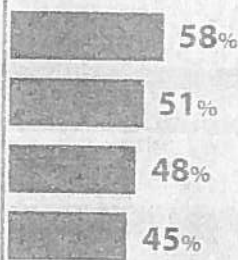
Habitants de Poitou-Charentes



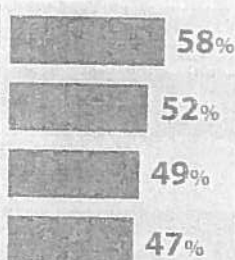
En %



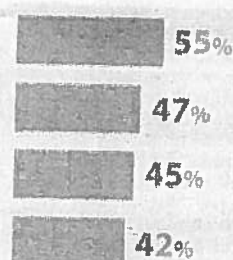
Total «oui»



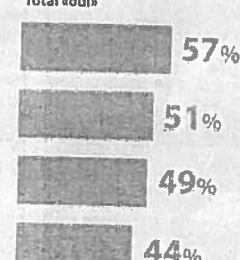
Total «oui»



Total «oui»



Total «oui»



Source : Etude réalisée par l'Ifop auprès d'un échantillon de 1 508 personnes, représentatif de la population des régions Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes âgée de 18 ans et plus. Interviews réalisées par téléphone du 21 au 24 novembre 2014.

COMMENT ANALYSEZ-VOUS LES RÉSULTATS DE CE SONDAGE ?



Jean-François Macaire, président (PS) de la Région Poitou-Charentes



Alain Rousset, président (PS) de la Région Aquitaine



Dominique Bussereau, président (UMP) du Conseil général de Charente-Maritime



Geneviève Darrieussecq, maire (Modem) de Mont-de-Marsan et conseillère régionale



Gérard Vandembroucke, président (PS) de la Région Limousin

57% d'avis favorables : cela me ravit car je suis un partisan de cette réforme territoriale, qui me paraît particulièrement pertinente dans cette période de crise. En revanche, quand je vois que 51% seulement des sondés estiment que ce sera un avantage pour le développement économique, je me dis qu'il faut que nous soyons force de propositions et d'action pour mieux valoriser les nombreux atouts de la future Région : aéronautique, fièvre bois, tourisme, spiritueux...

Une nette majorité se dit favorable à la fusion : c'est de bon augure pour la suite. La plupart des sondés pensent que cette nouvelle carte ne générera pas d'économies : dans l'immédiat, ils ont raison. Il faudra du temps pour mettre en place cette nouvelle organisation, cela ne se fera pas avec moins de moyens. Je suis étonné que les sondés ne soient pas plus nombreux à penser que cette fusion est un « plus » pour le développement économique, alors qu'elle l'est, de toute évidence.

Une grande partie des sondés, notamment du Limousin, pensent que cette fusion profitera surtout à l'Aquitaine : il va falloir un vrai travail de solidarité territoriale avec le Limousin. Une majorité pense que cette réforme n'entraînera pas d'économies : dans un premier temps, cela va en effet coûter un peu plus cher, car il va falloir harmoniser, sans doute vers le haut, les salaires, mais ensuite, si chacun travaille convenablement, il devrait avoir des économies d'échelle.

Les personnes interrogées semblent avoir du mal à percevoir les effets concrets de cette réforme... et je les comprends ! Le problème, dans la façon dont cette réforme a été conduite, c'est qu'on a mis la charrue avant les bœufs : on a dessiné les Régions, mais on n'a pas dit quelles seraient leurs compétences. La crainte, aujourd'hui, c'est d'avoir une grande administration supplémentaire, éloignée des préoccupations locales...

57% d'avis favorables sur la fusion, c'est un bon résultat dans un contexte de crise économique et de mécontentement. En revanche, les résultats du sondage sont beaucoup plus mitigés quand il s'agit de parler des effets concrets de cette réforme : ce rapprochement entre les Régions ne sera efficace que si on prend, dans la foulée, de vraies mesures, avec de vrais projets d'économie et d'aménagement du territoire.

La délicate partition de Maurice Hennessy

SOCIÉTÉ DES CONCERTS L'association peine à renouveler son public mais a réussi à construire une belle saison 2014-2015

OLIVIER SARAZIN

o.sarazin@sudouest.fr

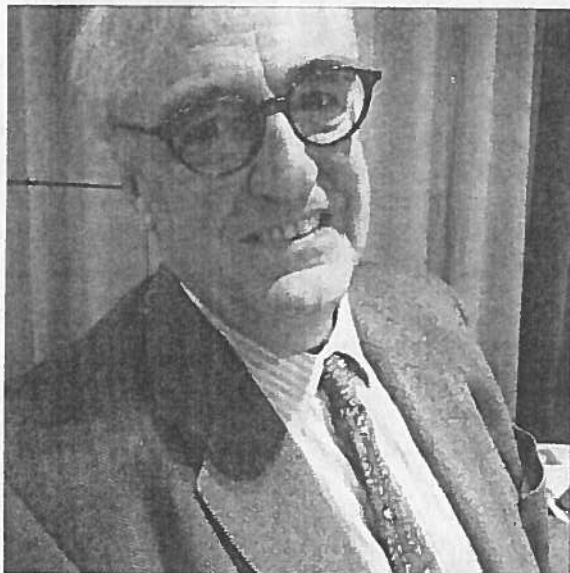
La Société des concerts de Cognac est une vénérable institution, dont la 45^e saison s'ouvrira le 22 janvier, au théâtre, par une opérette féerique de Jacques Offenbach, « le Voyage dans la lune ». Mais cette vénérable institution vieillit. « Nous ne comptons qu'une soixantaine d'adhérents, contre plus de 200 au début de l'aventure, et seulement 100 à 150 spectateurs en moyenne lors de nos récitals », a déclaré le président Maurice Hennessy, hier soir, lors de l'assemblée générale de l'association, au couvent des Récollets.

La Société des concerts n'est certes pas moribonde mais cherche un second souffle. « Nous allons créer un site Internet pour renouveler notre public et réfléchir à un rapprochement plus étroit avec l'Avant-scène », a ajouté M. Hennessy.

La Société des concerts pourrait-elle être dissoute ? Son équipe absorbée par l'association qui gère le théâtre ? « Nous n'en sommes pas là », a répondu le président, qui ne cache cependant pas que la nouvelle partition sera délicate à écrire.

Cinq dates en 2014-2015

En attendant, la Société des concerts a terminé la saison 2013-2014 par un déficit d'environ 7 000 €, néanmoins « bien tempéré » (comme dirait Jean-Sébastien Bach) par un confortable solde de trésorerie d'environ 25 000 €. Le prochain budget prévisionnel s'élève à environ



Le président de l'association, Maurice Hennessy : « Nous ne comptons plus qu'une soixantaine d'adhérents ». PHOTO O. SARAZIN

12 000 € et a permis de construire une belle saison 2014-2015. Cinq dates (contre six l'an passé) sont prévues. Premier rendez-vous le 22 janvier, avec le traditionnel opéra coproduit avec l'Avant-scène. Les mélomanes applaudiront le pianiste Jonas Vitaud le jeudi 12 février à l'auditorium de La Salamandre. Vitaud, « reconnu pour sa fibre poétique, la précision de son jeu et sa puissance expressive », jouera Schubert, Brahms, Schumann et Wagner. Le mardi 10 mars, c'est Mo-

zart qu'interprétera le Trio Atanosov, formation récompensée d'un Diapason d'or pour son premier disque en 2010, titulaire de sept prix internationaux, invité coup de cœur de Frédéric Lodéon sur France Musique. Concert au théâtre.

Le dimanche 12 avril, l'organiste Jorris Sauquet se produira en l'église Saint-Léger. Enfin, le mercredi 20 mai, place à un programme baroque mêlant violoncelle, viole de gambe et clavecin dans un lieu encore indéterminé.

CHÂTEAUBERNARD

SO 25/11/2014

Effectifs en baisse à la gymnastique volontaire



Le bureau de la gymnastique volontaire entouré de ses membres. PHOTOS B

Le club de gymnastique volontaire ne peut que constater une diminution lente de ses effectifs tous les ans et s'en est fait l'écho lors de l'assemblée générale du 20 novembre, à la salle Jean-Tardif. Au total, 21 personnes ont quitté le club cette année. Sans la subvention de la mairie, les cotisations seraient tenues d'être augmentées.

Une désaffection qu'a confirmée Nadine Jeanguyot, représentante du comité départemental au plan national. Une réflexion est d'ailleurs en cours pour aider les clubs à inverser le phénomène. Mais Nadine Jeanguyot a rappelé que c'est aussi aux clubs de s'investir.

Dans la pléthore d'activités offerte au public, elle a souligné cependant les atouts de la gymnas-

tique volontaire : son prix concurrentiel et l'esprit de convivialité qui y règne.

Présidente reconduite

Au chapitre des questions plus techniques, le club de Châteaubernard a poussé un ouf de soulagement. Il dispose à présent d'un véritable espace de stockage pour son matériel, à partager avec les pratiquants de viet vo dao, et qui n'est autre que l'ancien bureau du directeur de centre de loisirs jouxtant la salle des fêtes.

Concernant le bureau, Françoise Biais a été reconduite à la présidence, Florence Le Marhollec à la trésorerie tandis que Katia Valegeas devient secrétaire et Annie Boinard secrétaire adjointe.

Sandra Ballan

COMMUNES EXPRESS

CHÂTEAUBERNARD

Bourse aux jouets. L'association des Parents d'élèves organise une bourse aux jouets ce week-end, à la salle des fêtes. Le dépôt des jouets s'effectuera vendredi de 13 h 30 à 20 h et samedi de 9 à 12 heures. La vente se déroulera samedi de 14 à 19 heures et le dimanche de 9 à 12 heures.

La récupération et le règlement des jouets sont prévus le dimanche de 17 h 30 à 20 heures. Contacts :

La base de Cognac se repositionne sur le snacking

Le restaurant de la base plein air devient un snack pour répondre aux contraintes budgétaires. Exit les plats trop élaborés.

Julie KOCH
j.koch@charentellebre.fr

Les magrets de canard, les entrecôtes de bœuf et les steaks hachés ne figureront plus à la carte du restaurant de la base plein air André-Mermet de Cognac au printemps prochain. La décision a été prise il y a quelques semaines, à la fin de la saison estivale. «On se repositionne en se concentrant sur l'essence même de la base, c'est-à-dire un snack avec des jeux», explique Chantal Nadeau, présidente de la structure. Fini donc les plats qui demandent de la transformation ou un temps important de préparation. Le snack se contentera de proposer des croque-monsieur, des frites ou encore des pizzas. Il fermera à 20h au lieu de 22h30.

2015, une année test pour la base

Derrière ce réajustement, il y a une volonté de faire des économies. «Nous sommes un site à vocation sociale. On proposait par exemple l'entrecôte de bonne qualité de 250 grammes à 9 euros alors que partout ailleurs sur la place elle est à 15 euros. On ne dégagait pas les marges des restaurants.» Et avec des subventions qui baissent régulièrement, il était impossible à la base plein air de continuer sur cette voie. Elle est en régie à autonomie financière depuis deux ans. Ce qui suppose un budget équilibré. De 100 000 euros en 2012, la subvention accordée par Grand-Cognac baisse de 10 000 euros chaque année. «Les statuts prévoient une autonomie de la base dans dix ans. Mais ce n'est pas réalisable. 2014 a été difficile, c'est pour ça qu'on se repositionne. On



Les habitués de la base plein air ont de plus en plus souvent tendance à apporter leur glacière avec leur pique-nique plutôt que de consommer au snack. Photo archives CL

n'a pas vocation à gérer un restaurant», poursuit l'élue à Grand-Cognac. L'an prochain, la subvention restera de 80 000 euros. Elle est versée à la fois pour le fonctionnement de la base plein air et pour celui du camping (1). Sur un budget global de fonctionnement de 349 810 euros, les deux structures perçoivent uniquement une aide de Grand-Cognac. Le reste provient de la vente des produits, des locations d'emplacement et des différentes prestations.

La fréquentation toujours satisfaisante

Passer du restaurant au snack va aussi permettre à la base d'économiser sur la masse salariale. Une vingtaine de saisonniers grossissent l'équipe en saison estivale. Seuls trois salariés, dont la directrice, y travaillent à temps complet toute l'année. «2015, c'est un test. Un jour, il faudra que la collectivité se positionne. La base plein air est une institution dans la ville.»

»
Les statuts prévoient une autonomie de la base dans dix ans, mais ce n'est pas réalisable. 2014 a été difficile, c'est pour ça qu'on se repositionne.

Pas d'inquiétude cependant, la fréquentation des jeux et des pelouses est toujours au beau fixe. «La base n'est pas du tout en péril. On note simplement un changement des comportements. Les gens viennent de plus en plus souvent avec leur glacière et un pique-nique préparé», remarque la présidente.

(1) Le snack du camping rouvrira au printemps après avoir été fermé tout l'été.

Le Smic privé de «coup de pouce» au 1^{er} janvier

Le salaire minimum ne devrait évoluer le 1^{er} janvier, date de sa revalorisation éventuelle, qu'en fonction des mécanismes légaux (prix, salaires). Le ministre du Travail a écarté tout coup de pouce

Le ministre du Travail François Rebsamen a affirmé hier qu'un «coup de pouce» au Smic n'est «pas toujours la bonne solution» et il a exclu par ailleurs un «Smic dérogatoire» ou un «sous-Smic», une piste avancée par le patronat.

«Dans le Smic, il y a un engagement national: quand la croissance revient, le Smic doit augmenter. Quand elle n'est pas là, le coup de pouce n'est pas toujours une bonne

solution», a affirmé le ministre lors d'un colloque sur le salaire minimum organisé par Force ouvrière. Selon lui, «l'objectif prioritaire, c'est l'emploi et l'investissement» et «les salaires découleront du redémarrage des deux premiers». Il a rappelé que «le Smic progresse chaque année. Mais nous avons un défi majeur pour redresser notre pays, dont la compétitivité a été abîmée».

Après son élection, François Hol-

lande avait donné un coup de pouce au Smic, revalorisé de 2% en juin 2012. Mais depuis le salaire minimum a évolué en fonction des seuls mécanismes légaux (dont l'évolution des prix et des salaires). La prochaine évolution du Smic doit intervenir le 1^{er} janvier 2015. Le ministre a par ailleurs «rejeté tout Smic dérogatoire ou un sous-Smic pour les jeunes ou les demandeurs d'emploi de longue durée», estimant que «l'efficacité économi-

que de ce type de solution n'est pas démontrée». «Pour un jeune pleinement dans la vie active, la règle est à travail égal, salaire égal. La société française ne veut pas d'une solution inégalitaire», a-t-il dit.

Le président du Medef Pierre Gattaz avait suggéré une rémunération plus faible que le Smic mais complétée par une aide temporaire de l'Etat pour réintégrer dans les entreprises les populations très éloignées de l'emploi.

Violence

Femmes: plaintes systématiques

Les femmes victimes de violences conjugales pourront plus facilement porter plainte contre leurs agresseurs, a déclaré le ministre de l'Intérieur Bernard Cazeneuve dans un entretien publié hier soir sur le site du Parisien. C'est l'objectif d'une convention avec la police sur le traitement des mains courantes en matière de violences faites aux femmes qui sera présentée aujourd'hui à Paris par Bernard Cazeneuve et ses collègues de la Justice, des Affaires sociales et des Droits des femmes, Christiane Taubira, Marisol Touraine et Pascale Boistard. Le ministre de l'Intérieur dit vouloir «systématiser le dépôt de plainte par les victimes» et ainsi «éviter l'impunité des auteurs».

Cette convention permettra également, «même en l'absence de plainte», d'organiser le suivi systématique et immédiat de chacune de ces femmes, qui seront prises en charge par les intervenants sociaux et associations, ajoute-t-il. Chaque année, plus de 216.000 femmes sont victimes de violences commises par leur partenaire, selon des chiffres du gouvernement. Parmi ces victimes, seules 16% déposent plainte. En outre, 86.000 femmes rapportent avoir été victimes de viol ou de tentative de viol et seulement 10% d'entre elles déposent plainte.

CHÂTEAUBERNARD

Bourse aux jouets ce week-end. L'association des parents d'élèves des Pierrières organise une bourse aux jouets ce samedi 29 novembre de 14h à 19h et dimanche 30 de 9h à 12h dans la salle des fêtes de Châteaubernard. Les personnes intéressées peuvent déposer leurs jouets vendredi de 13h30 à 20h et samedi de 9h à 12h à la salle des fêtes. Renseignements et conditions au 06 60 61 49 26.